

Projet Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 11 juillet 2019 à 9h30- Salle Wangari Maathai

Etaients présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. CHERKAOUI-MALKI (procuration à Mme EVROT-CARRICAN), M. FAIVRE, M. FARA (procuration à Mme GAETAN), Mme LE BON, Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP (présente à partir de 9h50), M. NARCE, Mme VENNIN (procuration à Mme ABED-VIEILLARD), M. WENDEHENNE (procuration à Mme LELOUP à partir de 9h50)

- *Absent :* M. DEMARQUOY

Collège B

- *Présents ou représentés :*

Mme ABED-VIEILLARD, M. MANIERE, M. MOREAU (procuration à Mme VERNOUD), Mme OLIVE (procuration à M. MANIERE), M. PELLENARD (présent à partir de 9h45), M. POINSSOT, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET (procuration à Mme TROMPIER), Mme TROMPIER, Mme VERNOUD

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN, M. ROLLIN (présent jusqu'à 10h35)

- *Absente :* Mme BELLENGER

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

Mme BOUSHIQ (procuration à Mme BOUDIER à partir de 10 h 00), M. MUSCAT, Mme BOUDIER (à partir de 10 h 00),

- *Absents :* M. RIOLET, Mme KAISER, M. MICONNET, Mme FARGE, M. SURGOT (suppléant), Mme LECOMTE (suppléante), M. CHENET, Mme FLEURY (suppléante), M. ALOGUES (suppléant)

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

M. ANSEL (procuration à M. PELLENARD à partir de 9h45), Mme FOUGERON (procuration à M. FAIVRE), M. GERVAIS (procuration à M. POINSSOT), Mme LUSTRAT (procuration à Mme LE BON), M. MONNOT (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL), Mme PRUDON-DESGOUTTES (procuration à M. RIALLAND), M. ROUZET (présent jusqu'à 11h00), Mme VAN WYMELBEKE (procuration à M. NARCE)

Membres consultatifs

- *Présents :*

Mme CLERGET, responsable administrative de l'UFR ;
M. BELLENGER, responsable du département SAVAN

Excusé : M. COLLIN, responsable du département ETEC

- *Absent :* M. BATT

Membres invités

- *Présents :*

Mme CASAS, responsable de l'antenne financière,
Mme THOMAS, responsable du service scolarité

- Excusé : M. ARNOULT

✓ **Approbation des PV des 30 avril 2019 et 3 juin 2019**

Aucune observation n'étant formulée, le Directeur d'UFR soumet les PV au vote :

○ **PV du 30 avril 2019**

➤ **25 pour, 2 abstentions**

○ **PV du 3 juin 2019**

➤ **23 pour, 4 abstentions**

✓ **Informations du directeur**

○ **Conférences des directeurs de composantes des 7 juin et 3 juillet 2019**

- Réunion du 7 juin:

En l'absence au conseil de M. WENDEHENNE qui représentait l'UFR à cette réunion, le Directeur rend compte de la principale thématique abordée : la réforme des études de santé.

Les nouvelles conditions d'admission en deuxième année de médecine avec un contingent d'étudiants venant directement de la première année de médecine validée, des étudiants ayant validé une autre première année (licence Science Vie par exemple) et des étudiants ayant déjà validé 120 ECTS (année 1 de médecine et une deuxième année de biologie par exemple) vont modifier les flux entre la formation médecine et les autres formations de licence. Cela suppose la mise en place de dispositifs permettant les passerelles entre formations.

Pour les étudiants provenant d'autres UFR que santé et désireux de postuler en deuxième année de médecine, une mineure « santé » construite nationalement sera proposée en e-learning à hauteur de 10 ECTS environ. Il faut décider si ces 10 ECTS seront inclus dans les 180 ECTS de nos licences ou pas (ou partiellement).

En miroir, les étudiants de 1^{ère} année de médecine (PASS) devront suivre une UE«x» préfigurant la réorientation qu'ils envisagent en cas de validation de leur année 1 santé, mais de non admission en deuxième année de santé. Pour les étudiants envisageant une réorientation vers nos licences, nous pouvons proposer une UE de 10 ECTS (environ 100 heures) couvrant les domaines non abordés en année 1 santé. Le contenu doit être défini.

Cette réforme des études de santé, qui aura pour effet une modification des flux, va probablement exercer une pression sur nos licences qu'il nous faudra gérer et en particulier la demande supplémentaire d'encadrement associée.

Ce problème est général à l'échelle nationale et l'uB se préoccupe maintenant des conséquences en termes de besoin de postes d'EC nécessaires pour absorber les nouveaux flux. Cette réforme entre en vigueur en septembre 2020.

- Réunion du 3 juillet

Mme LEBORGNE CASTEL fait état d'une réunion tendue suite aux premiers retours du DOM. Le Président a donné deux éléments pouvant justifier ces choix : la compensation du GVT sera à la charge de l'établissement en 2020/2021 et, en raison de sa dernière année de mandat, il ne veut pas fragiliser la situation financière de l'université en ayant une politique d'emploi trop « audacieuse ». Le taux de rigidité, même en baisse, est encore supérieur aux 80% préconisés. Le vice-président délégué aux finances a fait le bilan des recettes et des dépenses et a analysé le ratio « heures complémentaires/enseignant-chercheur », mais le nombre d'heures faites par des non-titulaires n'a pas été pris en compte. Certains directeurs ont fait valoir qu'il n'y avait pas de rééquilibrage entre UFR.

34 000 étudiants seront inscrits à la rentrée, et 50 postes d'enseignants et enseignants-chercheurs environ resteront gelés.

Un appel à projets « bienvenue en France » est lancé, pour permettre à des étudiants internationaux signalés par les UFR de bénéficier de cours de français.

En ce qui concerne le classement de Shanghai, l'uB est classée dans dix thématiques.

Pour I-Site, un plan d'action a été déposé en mars 2019, le retour du ministère est arrivé le 2 juillet et contient de nouvelles préconisations auxquelles les établissements constituant la COMUE doivent répondre.

M. NARCE le juge très inquiétant.

M. ROLLIN ajoute que la question du transfert des personnels et des crédits recherche à la COMUE n'est pas réglé.

- **Câblage du bâtiment Gabriel**

Mme CLERGET précise qu'une réunion de chantier a lieu tous les vendredis matins. Cet été est prévue la réalisation des bureaux et salles de cours de l'aile nord. Malgré les nuisances, nous pouvons nous réjouir de cette rénovation.

- **Modification des horaires de la cafétéria**

La cafétéria, à la demande des usagers, verra ses horaires modifiés prochainement: elle ouvrira de 8 h 00 à 14 h 00 en juillet (1ère semaine) et la dernière semaine d'août et, à partir de la rentrée, de 7 h 45 à 15 h 30 du lundi au jeudi (14 h 30 le vendredi) jusqu'au 12 mai. Du 13 mai au 30 juin, les horaires d'ouverture seront de 8 h 00 à 14 h 45.

- **Point sur les candidatures et les inscriptions administratives**

Mme THOMAS fait un point sur les candidatures et les inscriptions enregistrées à jour : 2526 candidats ont été classés sur Parcoursup, 2123 ont été appelés, 274 ont accepté, 1049 ont refusé et 10 oui-si ont confirmé.

33 parcours utilisent e-candidat, mais pas la L3 professionnelle gérée au lycée de Nevers-Challuy. 11 filières ou parcours ont conservé un envoi postal des dossiers, deux sont passés à la dématérialisation. Toutes formations confondues, 1093 candidats ont été gérés, 588 avis favorables ont été émis et 312 personnes ont confirmé leur souhait. Les formations de masters les plus demandées sont le M1 BEE et le M1 NSA.

Les inscriptions ont débuté le 8 juillet et se poursuivront jusqu'au 21 juillet minuit ; elles reprendront le 26 août jusqu'au 31.10. La chaîne d'inscriptions, qui concerne l'IUVV et Agrosup, est mutualisée avec l'ESPE.

- **Alliance « universités européennes**

Ce projet d'alliance entre plusieurs universités européennes dont l'uB vise à développer les échanges et l'ouverture des étudiants sur l'Europe, en particulier de développer la pédagogie autour des médias, ainsi que les travaux collaboratifs autour de la recherche. Porté par l'université de Mayence et associant les universités de Valence, Opole, Jyväskylä, Palerme et Dijon, il bénéficiera d'un financement conséquent sur 3 ans. Un « lab » sera géré par l'uB sur le thème « food science » : une réunion est prévue le 15 juillet prochain avec le vice-président délégué aux RI, quelques enseignants-chercheurs de l'UFR SVTE dans ce domaine seront sollicités pour y participer.

Une réunion « Europe international » est prévue le 2 septembre prochain.

- **Compte rendu de la CDUS du 04 juillet 2019**

Michel NARCE qui y a participé fait un rapide compte rendu :

- Faites de la science : finale les 2, 3, 4 juin à Amiens.
- La CDUS est sollicitée par la DGESIP pour un avis sur le dossier de la mobilité internationale en cours de cursus. Des fonds vont être dégagés, les réponses sont attendues à la fin de l'été. La volonté est d'inciter les étudiants à voyager dans le cadre des études, en Europe, en dehors du dispositif Erasmus.
- Programme lancé par la DGESIP avec dépôt de dossiers mi-octobre (12 M€) pour le montage de parcours flexibles (à distance)
- Réforme du cursus santé : remontée au ministère de points de vigilance, suivie peut-être d'un communiqué de la CDUS.
- En master, étude du découpage en blocs de compétences sur les fiches RNCP. Des groupes de travail à la CDUS se sont répartis les différents domaines pour y travailler.

○ **Point sur le mouvement des personnels (enseignants-chercheurs et BIATSS)**

BIATSS :

Lauréats de concours : Pierre-Yves CAREME à l'accueil, Charlene CHEVALIER en contrat sur le poste de technicien de M. SOLONOT a réussi un concours de technicien à Lyon, Angélique EVROT-CARRICAN a réussi le concours d'attaché d'administration et est en attente de son affectation, Laetitia MILLERAND au secrétariat a réussi le concours d'adjoint administratif et est affectée au Rectorat.

Deux promotions sur liste d'aptitude sont à noter : Béatrice CASAS est promue IGE et reste sur son poste, Nathalie THOMAS est promue attachée d'administration et part au SEFCA.

Mutation : Sylvain ARNOULT a obtenu un poste à l'ESPE.

Fin de contrat : Sandrine CHAPOTOT à l'école doctorale quitte ses fonctions, car son poste est pourvu par mutation interne.

Retraite : Mme PY cesse ses fonctions au 01.09.2019.

Arrivées : Christelle CAILLOT arrive sur le poste de Josette THERY à l'école doctorale, Angélique FLACANDJI-MONASSON remplace Sylvain ARNOULT au secrétariat de direction (elle vient du collège PARDE), Marjorie MARGUET remplace Laetitia MILLERAND au secrétariat de l'UFR. Sandrine TOUSSAINT arrive sur le poste de responsable du service scolarité.

Enseignants-chercheurs :

Retraites de Mme CARDINAL-LEGRAND et de M. PAUL.

Nomination de M. POINSSOT dans le corps des Professeurs des Universités et de M. JACQUIOT en junior fellowship (sur le support de poste de Mme CARDINAL-LEGRAND).

Départ : M. DECHAUME-MONTCHARMONT devrait être promu PR à Lyon.

Réintégrations : M. ALIBERT réintègre en septembre 2019 et Mme CATTIN en janvier 2020.

✓ **Questions financières**

○ **Bilan du DOM (1ers retours) - Dotation 2020 : crédits de fonctionnement et heures**

Les propositions seront stabilisées après le séminaire de gouvernance du 11/07/2019. Nous avons rendu 1 500 h cette année. Nous conservons la même dotation horaire pour l'année 2019-2020 :

28 047 h. 500 h sont financées par la composante (notamment par les L3 professionnelles) et 1 500 h viennent de la contribution d'Agrosup (GEIPI et co-accréditation).

Dotation de fonctionnement : la dotation obtenue en 2018-2019 (qui incluait une nette augmentation) sera stabilisée pour l'année 2020, à 140 000 €.

- **Bilan du BR1**

Mme CASAS expose les points principaux qui étaient soumis à l'arbitrage de l'uB :

- Prélèvements sur réserves acceptés pour le remplacement de toiles d'ombrages (8731 €) et la réparation de moteurs électriques aux serres (3388 €)
- Complément de dotation de fonctionnement octroyé pour les dépenses de fonctionnement pédagogique : 23754 €
- Reliquats de formation continue attribués.

- **Tarifs :**

- **Laboratoire Biopéroxyd**

Mme CASAS explique que le laboratoire souhaite faire adopter des tarifs pour l'utilisation, par des extérieurs, de ses matériels.

➤ **28 pour, 6 abstentions**

- **TOEIC**

Il convient de voter les tarifs du TOEIC, même si l'opération est blanche pour l'UFR (l'étudiant paie et nous réglons la facture).

➤ **32 pour, 2 abstentions**

- **Vente de plantes**

A la demande de l'agence comptable, il convient que le CA adopte la tarification des plantes proposées lors des ventes aux serres. Les recettes sont réinvesties dans les serres.

➤ **33 pour, 1 abstention**

- **Sortie d'inventaire (Véhicule Renault master immatriculé DB 543 BZ)**

Le Directeur d'UFR explique que cette sortie d'inventaire est concomitante avec l'arrivée d'un minibus neuf pour l'UFR, pas réservé au département ETEC.

➤ **33 pour, 1 abstention**

- ✓ **Questions relatives aux ressources humaines**

- **Bilan de la campagne d'emplois 2020 (1ers retours) enseignants-chercheurs et BIATSS**

- **Campagne d'emploi Enseignants-chercheurs / enseignants**

Le Directeur d'UFR constate que les premières propositions sont peu favorables pour l'UFR.

Enseignants-chercheurs : 3 postes susceptibles d'être vacants demandés à la publication en 2020 :

- MCF de Mme CHARBONNIER, 66 végétal demandé en 65/66 végétal, pour l'UMR Agro-écologie : arbitrage reporté en juillet (ATER ou publication); si elle part au plus tard le 01.09.2020, le poste sera publié, au-delà, la publication sera différée.

- MCF 64 de M. POINSSOT qui est promu PR : arbitrage reporté en juillet

- MCF 67 de M. DECHAUME-MONCHARMONT qui est promu PR : arbitrage reporté en juillet.

M. POINSSOT perd la qualité de membre du conseil d'UFR et de responsable de la commission des Relations Internationales. Un appel à candidature est lancé, mais aucun candidat ne s'est présenté. M. POINSSOT reste le correspondant du projet « Alliance Européenne ».

- **Campagne d'emplois BIATSS**

Là encore, les résultats ne sont pas favorables pour l'UFR :

- Tech M. SOLONOT BAP A (départ à la retraite le 01.09.2016) : renouvellement CDD, publication à concours différée. Un nouveau contractuel est à recruter.

Mme ABED-VIEILLARD souligne que cela fait 5 ans que ce poste est différé, elle est pessimiste sur la mise au concours un jour.

- Adjoint technique de Mme SCHERF : publication à concours différée, CDD.

- ASI de Mme LEEMPUT : renouvellement CDD, publication à concours différée

- Adjoint technique de Mme PY : renouvellement CDD, publication à concours différée

En conclusion, le Directeur d'UFR souligne que les arbitrages ne sont positifs, à ce stade, ni pour les EC, ni pour les BIATSS. De nouveaux échanges sont en cours avec la gouvernance de l'uB avant le deuxième séminaire d'arbitrage.

o **Rentrée 2019-ATER (1ers retours)**

Le Directeur d'UFR rappelle que l'UFR avait demandé 5 ATER :

- 66A : en remplacement d'un congé de longue durée : refusé
- 67 : accepté
- 35/36 : accepté (TOTAL couvre une partie du coût)
- 64 : accepté
- 21/36 (1/2 ATER) : refusé

Une 6^{ème} demande a été présentée ensuite en urgence suite à la vacance probable d'un poste de MCF 67^{ème} : en attente.

L'UFR a essayé de défendre la demande en 66 A auprès de l'uB. Une solution pour 6 mois peut être envisagée en interne à l'UFR.

o **Compte rendu de la commission du personnel du 27 mai 2019**

Le Directeur d'UFR explique que la réunion a porté sur des informations (télétravail, campagne d'emplois pour 2020 des personnels BIATSS et EC) et sur l'avancement de grade des personnels ITRF.

Mme CLERGET précise que deux personnels BIATSS ont demandé à télé-travailler. La personne affectée au planning sera en télétravail le lundi, ce qui n'empêchera pas les enseignants de pouvoir la contacter. La 2^{ème} personne, affectée à 50% en soutien à l'enseignement et à 50% en assistance à la recherche au laboratoire Bio-géosciences sera en télétravail un vendredi sur deux (renouvellement).

Avancement de grade : le directeur d'UFR communique le classement proposé par la commission, par grade.

M. DER s'étonne que le nom des personnes classées soit rendu public, ce qui n'était pas le cas auparavant.

✓ **Questions pédagogiques**

○ **Compte rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 9 juillet 2019 :**

▪ **Appel à projets « fonctionnement pédagogique »**

M. RIALLAND détaille la façon dont la commission a classé les demandes puisque le montant total dépassait les crédits alloués : achats de tablettes pour faciliter la mise en place d'enseignements numériques, remplacement d'écrans de projection électriques et de lampe pour vidéoprojecteur, puis attribution d'une somme de 2500/3000 € environ par discipline. L'une des difficultés rencontrées a résidé dans le fait que seul le département ETEC avait classé les demandes. Une discussion a porté sur une demande présentée par deux masters dont un I-site qui bénéficie d'un financement conséquent : la somme attribuée sur cette demande représente le quart de celle sollicitée. Les demandes non classées à ce jour feront l'objet d'un classement ultérieurement.

➤ **31 pour, 1 abstention**

▪ **Répartition de l'enveloppe – maintenance des matériels pédagogiques**

Mme ABED-VIEILLARD, responsable de la commission des finances, rappelle qu'une enveloppe de 12500 € a été fléchée pour les réparations ou vérifications de matériels pédagogiques. Elle a réuni les personnels BIATSS qui assurent la préparation des TP et les maintenances répertoriées dans un tableau projeté en séance ont été retenues pour 2019 : vérification PSM et hotte à flux laminaire, jeux de poids pour balances de précision, vérification et réparation de micropipettes, entretien de microscopes, renouvellement de casques terrain, lampe xénon et filtre pour osmoseur/ machine à glace.

M. FAIVRE ajoute qu'il conviendra d'ajuster car certains montants sont prévisionnels, faute de devis.

➤ **31 pour, 1 abstention**

▪ **Information sur l'arrêté licence**

M. RIALLAND fait état d'une dynamique intéressante au sein du groupe de travail relatif à la mise en œuvre de l'arrêté licence, dans lequel une quarantaine d'enseignants et enseignants-chercheurs contribuent. La réflexion avance sur le Contrôle Continu Intégral (CCI) qui pourra être expérimenté sur un certain nombre d'UE en L3, ainsi que sur les blocs de compétence.

L'implication des équipes pédagogiques doit être totale dans chaque discipline pour mettre en place ces dispositifs innovants.

▪ **Modifications de fiches filières**

• **Licence 3**

M. RIALLAND précise que, suite à la proposition du groupe de travail d'anticiper la mise en place du CCI à titre expérimental, un appel a été fait auprès des collègues ; certaines demandes ont été refusées faute d'implication totale de l'équipe pédagogique. 4 disciplines ont demandé le passage en CCI. La seconde chance sera proposée à tous les étudiants. La note écrasera la première, dans tous les cas. Il

leur sera également possible de renoncer à la seconde chance s'ils se satisfont de leurs notes initiales. Ce dispositif pourrait concerner 120 à 130 étudiants en L3.

Le Directeur d'UFR pense qu'il est nécessaire d'inclure les étudiants dans la réflexion autour du déploiement des dispositifs relevant de l'arrêté licence (comme le CCI).

Les étudiants présents se disent favorable au projet présenté, qui est clair. Ils souhaitent savoir si la mise en place est prévue dès la rentrée 2019, si cela modifiera quelque chose pour les disciplines évaluées seulement en CC comme l'anglais et les modalités de communication auprès des étudiants.

M. RIALLAND confirme la date d'effet au 01.09.2019, l'absence de changement pour les matières déjà évaluées totalement en CC, l'absence de session 2 et le fait que, pour les ABJ, la seconde chance ne sert pas de rattrapage. La communication sera faite à la rentrée, par chaque enseignant ; les étudiants seront invités à signer que l'information leur a été communiquée.

➤ **31 pour, 1 abstention**

- **DAEU B**

Mme THOMAS précise que la modification porte sur le volume horaire de la physique chimie qui passe de 100 à 108 HTD.

➤ **30 pour, 2 abstentions**

✓ **Comptes rendus de commissions**

○ **Commission communication du 1^{er} juillet 2019 :**

▪ **choix du logo de l'UFR**

Le Directeur d'UFR invite Mme TROMPIER, responsable de la commission « communication » de l'UFR et Mme FIDON, graphiste au pôle communication de l'uB, à présenter leurs travaux.

Les projets de logos présentés sont le fruit de propositions du service communication, à partir d'un cahier des charges produit par la commission «communication» de l'UFR. Les couleurs étaient consensuelles. Les trois projets (sur 7) présélectionnés par la commission «communication» de l'UFR, très différents, sont présentés en séance. Il a été demandé aux votants de la commission de faire abstraction de leur goût personnel et de se demander ce qu'en penseraient les « cibles » : étudiants, lycéens, familles.

• **1^{er} vote :**

11 pour le logo « oiseau »



9 pour le logo long



8 pour le logo figuratif



- 2^{ème} vote :

13 pour le logo « oiseau », 12 pour le logo long : le logo « oiseau » est retenu.

Mme TROMPIER souhaite remercier Amélie BOUDIER pour son implication dans la commission de la communication.

✓ Questions diverses

- **Rappel aux membres du conseil de l'Assemblée générale de l'UFR à 12h00 suivie du pot de fin d'année à 12h30.**

Le Directeur d'UFR invite les étudiants élus au conseil à y participer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE